

**Extrait du registre des délibérations du  
conseil municipal de la commune de  
LA BATHIE**  
Séance du 29 avril 2024

<b>Date de la convocation :</b> 19 avril 2024 <b>Date d'affichage : 19 avril 2024</b>
Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de votants : 12
<b>OBJET : Motion de soutien aux salariés de l'usine NICHE FUSED ALUMINA</b>

L'an deux mille vingt-quatre lundi vingt-neuf avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

**Présents :** Mmes Joëlle BANDIERA, Stéphanie BOHN, Armelle MOLINAS, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.  
MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Frédéric MOLINAS, Pascal PESCHOT.

**Absents :** Mmes Justine FECHOZ, Corinne PAYOT (procuration à M. Pascal BOUVIER), Élodie PIDDAT.

*Madame Joëlle BANDIERA a été élue secrétaire de séance.*

Le lundi 22 avril 2024, l'usine NICHE FUSED ALUMINA a été placée en redressement judiciaire. Cette usine est la première établie dans la vallée de la Tarentaise à la fin du 19ème siècle.

La commune de LA BÂTHIE s'est construite autour de cette activité, qui produit du corindon blanc de grande qualité.

Des générations de travailleurs ont fait vivre cette usine, ce qui explique le fort attachement de la population.

A ce jour, 178 emplois sont concernés par la survie de cet établissement, sans compter les emplois dérivés. Un arrêt d'activité serait un vrai traumatisme tant économique que social sur tout le bassin. Et il impacterait la commune, la communauté d'agglomération, le département, la région.

Le pays lui-même sera grandement touché puisque c'est la seule usine en France qui produit du corindon blanc.

C'est plus d'un siècle de savoir-faire qui serait sacrifié sur l'autel de la mondialisation et du profit.

A l'heure où les politiques mettent en avant la nécessité de ré-industrialisation de la France, il serait fort dommageable et inacceptable que la seule usine française ferme ses portes, obligeant les industriels à se fournir ailleurs, principalement en Chine - avec du produit de moins bonne qualité -, ce qui serait un comble et un non-sens vu la politique économique agressive de ce pays qui concourt grandement à la situation difficile que nous connaissons aujourd'hui.

Nous sollicitons tous les acteurs, tant politiques que industriels, pour que tout soit mis en œuvre afin que cette usine ne ferme pas ses portes.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal :*

- **APPORTE** son soutien aux salariés de l'usine NICHE FUSED ALUMINA de LA BÂTHIE,
- **DEMANDE** aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions acceptables dans le cadre du redressement judiciaire en cours, pour éviter l'arrêt d'activité sur le site.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 12

**VOTE POUR : 12**

**VOTE CONTRE : 0**

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

**Le Maire**  
**Monique ROSSET-LANCHET**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20240429-D04-29-04-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2024